

La Mutualité tourangelle, creuset de solidarité, Coordonné par
Jean-Luc Souchet. Éd. Mutualité de l'Indre-et-Loire, 2000, 278 p.

Jean-François Draperi

Numéro 278, octobre 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023857ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023857ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Draperi, J.-F. (2000). Compte rendu de [*La Mutualité tourangelle, creuset de solidarité*, Coordonné par Jean-Luc Souchet. Éd. Mutualité de l'Indre-et-Loire, 2000, 278 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (278), 90–92.
<https://doi.org/10.7202/1023857ar>

formelle et informelle n'entretiennent pas de relations "naturelles" et ne coopèrent généralement pas » (p. 192), d'où l'importance de mieux connaître les moyens favorisant les interactions entre ces sphères. Benoît Lévesque, Marie-Claire Malo et Jean-Pierre Girard étudient le cas québécois, exemplaire à bien des égards pour l'Hexagone. On retiendra en particulier un constat qui me semble également validé pour la France : les clivages entre ancienne et nouvelle économie sociale sont fragiles et souvent moins pertinents que des clivages internes au sein de la nouvelle économie sociale. L'enjeu de nouveaux partenariats entre l'État et la société civile fait l'objet d'un chapitre rédigé par Jean-Louis Laville et Guy Roustang, qui proposent d'analyser la nouvelle économie sociale dans une perspective d'économie solidaire.

L'ouvrage se termine sur deux chapitres de conclusion : « Économie sociale et mondialisation » (Louis Favreau) et « Économie sociale et coopération internationale » (Réginald Moreels), autour de deux idées majeures : d'une part, la mondialisation de l'économie engendre de nouvelles formes d'exclusion au Nord comme au Sud et rétrécit les marges de manœuvre des États ; d'autre part, l'une des pistes qui doivent permettre à l'économie sociale de dépasser le stade de l'expérimentation passe par la redéfinition des modalités de la coopération internationale entre les pays du Nord et les pays du Sud. Sous cet angle, le soutien à l'économie sociale ne peut reposer sur un carcan rigide, étroit, dans l'esprit « *top-down* ». Il convient au contraire d'adopter une démarche humble, ce qui implique, entre autres choses, d'être capable de se mettre à l'écoute des initiateurs et bénéficiaires des initiatives « *de la base* » (p. 261).

Ouvert sur l'expression d'idées différentes et nouvelles, cet ouvrage élargit les conceptions traditionnelles de l'économie sociale. Il souligne la proximité des questions que se posent les acteurs de l'économie sociale à l'échelon mondial. Sa lecture, aisée, contribue sans aucun doute à renforcer les forces centripètes dans un contexte où les forces centrifuges ont parfois tendance à vouloir s'imposer.

Jean-François Draperi ●

La Mutualité tourangelle, creuset de solidarité

Coordonné par Jean-Luc Souchet.

Ed. Mutualité de l'Indre-et-Loire, 2000, 278 p.

Un ouvrage somptueux par la richesse de son iconographie, son format, sa qualité d'édition : ainsi apparaît ce livre, issu de la volonté des administrateurs de la Mutualité d'Indre-et-Loire « *d'aller à la rencontre de [leur] passé pour donner plus de sens aux actions et aux projets à venir* » (Maurice Blanchard, président de la Mutualité d'Indre-et-Loire, p. 282). Doté d'un comité de pilotage et de plusieurs relecteurs, cet ouvrage a également bénéficié de contributions de spécialistes, incluses en encadré dans le texte principal. La liste des remerciements témoigne de la nature largement collective du travail coordonné par J.-L. Souchet, un travail d'autant plus impressionnant qu'il a été accompli en un an : c'est en effet au printemps 1999 que la Mutualité d'Indre-et-Loire a pris contact avec son auteur. Au total, une œuvre aussi remarquable par son résultat qu'exemplaire dans son mode d'élaboration.

L'ouvrage est construit en six parties : « I. Racines » ; « II. Le grand essor de la mutualité » ; « III. Mutualité et construction de la protection sociale » ; « IV. Mutualité et Sécurité sociale, le chemin commun (1945-1967) » ; « V. Mutualité et Sécurité sociale, la croisée des chemins (1967-1998) » ; enfin, « VI. Le choix de la solidarité : la spécificité mutualiste ».

La lecture permet de découvrir non seulement l'univers de la mutualité, mais celui d'un pays et de son histoire profonde, tant il est vrai que les pratiques mutualistes « *s'harmonisent avec la vie sociale jusqu'à en devenir un principe de base, le fondement d'un droit dit naturel* » (p. 14). J.-L. Souchet donne ainsi une rare occasion de relire l'histoire de la République du point de vue de la vie quotidienne en Touraine, une vie à la fois au cœur et en retrait de la République, comme soucieuse de défendre sa qualité par elle-même. En témoigne la première mutuelle recensée en Indre-et-Loire, créée en 1824 par des ouvriers tanneurs avec l'aide de leur employeur,

en vue de se prémunir contre les maladies et blessures, d'assurer la retraite et même l'entraide pour des activités privées (jardinage).

Après le premier projet mutualiste (1848-1870), qui voit se succéder l'espoir – la liberté totale de créer des sociétés de secours mutuels –, la répression et la mutualité impériale, les mutuelles connaissent un développement important dans la décennie 70-80. Le rétablissement des libertés républicaines entre 1881 et 1884 permet la première fédération des mutuelles par la création du Syndicat des sociétés de secours mutuels de l'Indre-et-Loire le 1^{er} janvier 1887, mais il faut attendre 1898 pour que soit reconnue la possibilité de créer des unions mutualistes, qui permettront d'agir dans les champs de la retraite et de l'assurance vie et dans la réalisation d'œuvres sanitaires et sociales : autrement dit, c'est donner les moyens de répondre simultanément au long terme et à l'urgence. La fédération est créée le 1^{er} juin 1900. En raison de l'importance de la facture pharmaceutique pour les sociétés, l'un des premiers axes de son action consiste en la création d'une pharmacie mutualiste à Tours. Enfin, l'Union départementale des mutualités – née de la fusion du syndicat et de la fédération – voit le jour le 8 avril 1907. Son objet est « *de fédérer et de favoriser le développement des sociétés, de créer de nouvelles sociétés* ». Elle permet en particulier « d'offrir des services supérieurs en matière de risque lourd et de réassurance ».

L'année 1910 marque un tournant : la loi du 5 avril sur les retraites ouvrières et paysannes inaugure la série des lois de protection sociale obligatoire. La mutualité tourangelles offre ses services pour participer à l'application de la loi : dès le 1^{er} septembre 1911, la caisse de retraites ouvrières et paysannes est en place, ainsi que le service de recouvrement. Deux années plus tard, deux cent cinquante sociétés assurent 25 856 personnes. Pour une cotisation de 10 francs par an (en moyenne), les sociétés assurent les frais médicaux pendant deux mois, les frais pharmaceutiques toute l'année et une indemnité journalière (1,25 F) pendant deux mois. La Grande Guerre interrompt tous ces efforts, mais dès février 1919

une maison de la Mutualité est aménagée à Tours, dans les locaux de l'école du Musée, place des Arts. La pharmacie mutualiste voit le jour le 1^{er} décembre 1925. Les années qui suivent sont décisives : Emile Olivier, président de l'Union des mutualités de l'Indre-et-Loire, suscite l'adhésion des sociétés de secours mutuels qui vivaient encore dans l'isolement et étend l'action de l'union à plusieurs départements. Il permet ainsi la constitution d'une caisse primaire d'assurance maladie, maternité, décès, soins aux invalides, et d'une caisse autonome de retraite. C'est au lendemain de la guerre que la caisse primaire de sécurité sociale de l'Indre-et-Loire est formée par la fusion des cinq caisses primaires d'assurances sociales du département. L'organisation d'ensemble de la Sécurité sociale provoque un réexamen de la mission de la mutualité : « *Ce qui importe, c'est, dans une organisation sociale plus poussée, de sauvegarder les valeurs morales, la personne et la famille. Sécurité sociale, oui!... mais dans le respect des droits de la famille et des libertés mutualistes. Pas de sécurité sans liberté!* » (Pdt Duchesne, 1946, cité p. 165). De nouveaux champs d'action sont définis, et bien entendu celui des retraites complémentaires et de l'invalidité. Cette activité, menée par la Société mutualiste complémentaire, sera également le moyen d'intégration des sociétés qui avaient peu évolué.

Parallèlement, les mutuelles de fonctionnaires poursuivent leur travail de regroupement. Cette nouvelle phase se spécifie toutefois par la poursuite d'un partenariat « tranquille » avec la Sécurité sociale. La protection sociale est au cœur des enjeux mutualistes, et la mutualité développe une action sanitaire et sociale (1954). J.-L. Souchet inclut en décrivant cette orientation un texte remarquable de Pierre Laroque – fondateur de la Sécurité sociale – sur l'action sociale qui « *a pour but de développer, d'élever, de susciter l'effort propre, de se borner à guider l'effort individuel, d'élever en dignité* » (p. 191).

Après 1967-1968, la société semble basculer dans la modernité... et la mutualité avec elle. Une génération passe la main, de nouveaux services sont ouverts : centres d'optique, résidence de la

Vasselière, cabinets dentaires, développement de la prévention, mise en place d'un institut régional de la santé, opération pilote à l'échelon national. Un nouveau passage de témoin au début des années 80 et l'évolution des liens de solidarité font émerger de nouvelles pratiques: solidarité avec les exclus et nouvel essor des moyens, des réalisations – dont un centre de réadaptation cardiologique unique en France (1984), deux services de soins infirmiers à domicile et un institut d'éducation motrice – et de la communication avec une exposition itinérante, des concerts... et une nouvelle revue, *Mutuelle magazine Touraine* (1992).

Mais c'est également l'heure de la concurrence avec les assureurs, contre lesquels la mutualité défend la santé comme finalité et non comme marché. Comme l'affirmait Maurice Ronat (FNMI) au quarantième congrès des Mutuelles interprofessionnelles, en mai 1999, « *le risque est grand de ne pas maintenir l'équilibre entre nos missions économiques et nos missions de solidarité et entre l'ancrage local et la nécessité d'intégrer les outils de gestion les plus performants* » (cité p. 260). Ces propos résument en effet les besoins qu'expriment les mutualistes aujourd'hui: « *la certitude d'être toujours protégé et le niveau des remboursements* » (p. 266). Ce pragmatisme, alliant solidarité et économie, est sans aucun doute un fil conducteur majeur de la mutualité tourangelle.

Aujourd'hui, près de la moitié des Tourangeaux sont mutualistes (ou « mutualisés ») dans 103 mutuelles, qui échangent 800 millions de francs. Ce résultat n'a pu être atteint que par la lutte incessante qu'ont dû mener les travailleurs de tous ordres pour assurer leur prévoyance: la constante incertitude du lendemain dans laquelle se trouvaient nos aïeux tempère la nostalgie que l'on ressent fréquemment à l'écoute du témoignage de la vie ancienne, qui semble souvent porteuse d'une plus grande humanité que celle d'aujourd'hui. De nouveaux défis sont posés: les directives européennes, la fiscalité, le statut des administrateurs constituent quelques-unes des questions décisives posées à la spécificité mutualiste. La réponse est claire: « *Nous devons toujours pourvoir aux manques dans le champ de la santé, du social, de la protection et innover* » (M. Blanchard, p. 285).

Ce compte rendu ne serait pas fidèle s'il ne soulignait pas la large place faite aux acteurs de la mutualité: de nombreuses photographies et présentations de militants mutualistes font sortir de l'ombre les hommes, puis, à partir du début du XX^e siècle, les femmes, qui ont construit la mutualité tourangelle. Comme le précise la quatrième de couverture: « *Ce livre est un véritable hommage rendu à celles et à ceux qui ont contribué à promouvoir l'idée mutualiste et ainsi permis la construction d'une mutualité proche, humaine, utile.* »

Jean-François Draperi ●